Contexte

Depuis plus de soixante-dix ans, le CTCPA a développé ses compétences pour répondre à l'ensemble des problématiques techniques des Industriels de la conserve, notamment sur de nouvelles problématiques comme le gaspillage alimentaire, les produits alimentaires écoconçus, les usines sobres...

Notre identité et notre activité font que nous devons être acteurs face au changement climatique, aux enjeux sociaux et environnementaux. C'est donc naturellement que le CTCPA s'est engagé dans une démarche RSE.

Les missions du CTCPA couvrent (i) le soutien aux entreprises et à la profession (ii) la recherche & le développement, innovation, (iii) la diffusion, le transfert et la valorisation, (iv) l'accompagnement des entreprises en prestations privées. Elles sont portées par les valeurs d'expertise, agilité et intelligence collective.

Cette démarche fait partie intégrante de la stratégie de développement du CTCPA.

Parce que nous nous devons d'être exemplaires et proactifs, nous avons initié en 2021 cette démarche vertueuse pour réduire notre impact environnemental, contribuer à l'épanouissement du personnel et impliquer nos partenaires.

La RSE est un outil pour la transformation positive qui crée du lien et qui structure. C'est pour cela que nous avons mis en place des mesures et que nous poursuivons notre démarche, ce qui assurera la pérennité du CTCPA.

Principaux objectifs de la démarche RSE

Un diagnostic a été mené en 2021 afin d'étudier notre niveau de maturité sur chacun des thèmes de la RSE, et identifier ceux étant prioritaires. Le diagnostic a permis de dresser les 3 axes et 7 ambitions comme fil conducteur de notre démarche RSE.

Accompagner nos ressortissants, clients et partenaires dans leur transition sociétale	Placer les préoccupations environnementales au cœur de notre réflexion et de notre action	Adapter la culture d'entreprise aux nouveaux enjeux RH
Développer nos études et nos prestations autour de la production et la consommation durables — **Anticiper les besoins de nos ressortissants et clients liés aux évolutions sociétales**	**Accompagner les collaborateurs à la prise en compte des problématiques environnementales** — **Adapter notre empreinte environnementale aux nouveaux enjeux**	**Développer le capital humain** — **Construire un environnement de travail de qualité** — **Développer la collaboration et les échanges au sein du CTCPA**

Pour transformer ces objectifs stratégiques en objectifs opérationnels, nous avons adopté une approche processus. Cette méthode implique de diviser l'organisation en différents processus, puis de décomposer chacun de ces processus en activités spécifiques. L'objectif principal est d'instaurer une démarche d'amélioration continue dans le fonctionnement de chaque processus. Sur la base de ce travail structurant, le CTCPA s'est lancé dans une évaluation à blanc "Engagé RSE" qui a été réalisée par l'AFNOR à l'automne 2024. Le CTCPA a obtenu un score de 433 points soit le haut du niveau 2 (progression) sur 4. L'auditeur a souligné notre engagement récent mais clair en matière de RSE, une mobilisation forte des dirigeants, notre volonté de valoriser nos bonnes pratiques pour lancer la démarche, et le déploiement ancré dans notre démarche qualité.

Sur 2025, les axes achats responsables et RGPD de notre démarche seront les deux points priorisés. De façon plus générale, notre objectif sur l'année est que l'ensemble des collaborateurs s'approprie la démarche sur les différents axes de la RSE : sociétal, social, économique et environnemental.

Afin de continuer dans cette lancée, nous visons l'obtention du label engagé RSE niveau 3 de l'AFNOR en 2025. La direction s'engage à déployer les moyens et ressources à l'atteinte de cet objectif. C'est un véritable projet d'entreprise visant à mobiliser l'ensemble des collaborateurs.

Vincent Thibault

Directeur Général